

Dispositifs FRANCE RELANCE opérés par l'ADEME

- Tremplin pour la transition écologique des PME
- Visions d'ensemble dispositifs entreprises

L'ADEME en bref

Agence de la transition écologique, établissement public sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation :

- Engager dans **la lutte contre le réchauffement climatique et la dégradation des ressources**
- Mobiliser **les citoyens, les acteurs économiques et les territoires**
- Donner **les moyens de progresser** vers une société économe en ressources, plus sobre en carbone, plus juste et harmonieuse
- Tous les domaines - énergie, économie circulaire, alimentation, mobilité, qualité de l'air, adaptation au changement climatique, sols...
- **Conseiller, faciliter et aider au financement** de nombreux projets, de la recherche jusqu'au partage des solutions.

L'ADEME, opérateur du plan France Relance

L'ADEME a été désignée comme l'un des principaux opérateurs du plan « France Relance » annoncé par le Gouvernement le 3 septembre 2020. La transition écologique est en effet au cœur du plan.

Avec plus de 2 milliards d'euros mobilisés, l'ADEME ouvre d'importantes opportunités de financement aux entreprises dans le cadre d'actions prioritaires.



Où trouver les aides ADEME ?

Une adresse pour s'informer sur les dispositifs,
accéder aux appels à projets, déposer vos projets,
prendre contact :

Plateforme AGIR :

<https://agirpoulatransition.ademe.fr/>

Complémentarité Tremplin & autres dispositifs

« Premiers pas » :

TREPLIN transition écologique **PME**

PME Tourisme en zone rurale/peu dense
Fonds Tourisme Durable

« Avant & avec Tremplin » :

Diag' Ecoflux Bpifrance
Diagnostic et accompagnement CCI et CMA
Prêt Vert, Prêt Economie d'énergie Bpifrance
CEE Certificats d'économie d'énergie

« Avant & avec Tremplin » Bâtiments

Tertiaires : **Programme SARE**
Crédit d'impôt investissements de rénovation
des bâtiments des PME du secteur tertiaire

Bon Diagnostic Carbone exploitants agricoles installés
depuis moins de 5 ans

Fonds économie circulaire et déchets :
Réemploi, plastiques, emballages, biodéchets, tri

Packs Eco-conception : diagnostics et investissements ;
tous secteurs + Numérique, Alimentation, Mode durable

Fonds décarbonation de l'industrie
dont Guichet ASP (investissements <3M€)

Fonds chaleur : Energies renouvelables : biomasse, solaire
thermique, chaleur fatale

**Développement de l'hydrogène renouvelable bas
carbone :** déploiement et innovation

Reconversion des friches

Dispositif « Tremplin pour la transition écologique des PME »



Cible

PME, tous secteurs d'activité, quel que soit le statut. Exclusion des auto-entrepreneurs.
Un dossier simplifié par entreprise.

Calendrier

Instruction rapide sur le principe du « 1er arrivé, 1er servi »

Aide

Subvention ADEME de 5 k€ à 200 k€.

Aides forfaitaires suivant une liste d'actions éligibles.

Choix d'une ou plusieurs actions à engager, un dossier unique. Les actions ne doivent pas avoir été entamées.

Contractualisation

Avance de 30% à la signature.

Durée de l'opération 18 mois max.

Rapport final = attestation sur l'honneur de la réalisation de l'opération certifiée par expert comptable ou commissaire aux comptes au-delà de 12k€ d'aide.

Liste d'actions éligibles à « Tremplin » suivant code NAF

Volet d'action	Études	Investissements
Climat	Bilan carbone, Accompagnement réduction des émissions de GES	
Rénovation bâtiments	Audit énergétique pour objectifs du « décret tertiaire », MOE, Diag air interieur	Éclairage naturel ou LED
Rénovation bâtiments industriels / agricoles		Isolation, VMC double flux, GTB, EnR thermiques (géothermie, solaire, chaudières bois)
Froid commercial		Amélioration isolation, remplacement groupes frigorifiques ou équipements
Mobilité	PDE, diagnostic de flotte, étude de dimensionnement transport durable	Remplacement ou retrofit de véhicules thermique (électrique, GNV), vélo cargo, abris vélo, porteurs frigo
Déchets & Economie circulaire	Études de prévention des déchets, bilan flux, diagnostic emballages	Compacteurs mécaniques, Tri-préparation des biodéchets, Compostage + réparateurs, BTP
Écoconception & labellisation	1 ^{re} démarche d'écoconception, affichage environnemental ou ecolabel européen	

Déposer un dossier « Tremplin »

- **Télécharger les documents sur la page Tremplin** de la plateforme Agirpourlatransition.ademe.fr,
Vérifier son éligibilité (PME) et l'éligibilité de ses actions

- **Télécharger et compléter le tableur des actions 'Tremplin'**

Onglet 1- Identité de l'entreprise, informations administratives.

Onglet 2 - Série d'actions souhaitées, montant, aide ADEME

Onglet 3 - Synthèse

- **Créer le compte de l'entreprise**

- Déposer la demande d'aide Tremplin en ajoutant ces 3 documents :

Le tableur Tremplin généré

Les devis, si demandés

Le RIB

Tableur « ADEME_Tremplin transition écologique » à télécharger tout en bas de la page.





Retrouvez l'ensemble des informations, et déposez votre demande d'aide Tremplin sur la plateforme Agir

!/\ télécharger la dernière version des documents

Actions éligibles et montant des plafonds forfaitaires

Définitions détaillées des actions éligibles

Tableur « ADEME_Tremplin transition écologique » à compléter et à joindre avec le RIB et les devis

Conditions d'éligibilités et de financement, notice dépôt demande d'aide (paragraphe 7)

7. CONDITIONS DE DEPOT SUR AGR

IMPORTANT !
Dans un premier temps il vous est demandé de renseigner le tableur «ADEME_Tremplin transition écologique» et de l'enregistrer sur votre poste.

Ce tableur est disponible sur la page d'accueil du guichet Tremplin pour la transition écologique des PME (https://agir.pme.agriculture.gouv.fr/entreprises/demander-aide/tremplin-transition-ecologique-pme_rubrique) « Déposez votre dossier ».

Dans un second temps, vous devez déposer votre demande d'aide en ligne, toujours à partir de la page <https://agir.pme.agriculture.gouv.fr/entreprises/demander-aide/tremplin-transition-ecologique-pme>

7.1. Remplir le tableur « ADEME_Tremplin transition écologique »

Attention : le tableur comporte des macros qui vous sont nécessaires pour traiter votre dossier et qu'il faut donc activer quand vous l'ouvrez. De même il ne fonctionne pas sous OpenOffice.

Pour cette étape, vous devez dans un premier temps (obligé) identifier votre entreprise et préciser des éléments sur :

- votre entreprise: code NAF/APE et localisation géographique;
- d'éventuelles aides publiques sollicitées ou déjà reçues par votre entreprise sur la base du régime cadre temporaire SA 50685 modifié.



Vision d'ensemble - Acteurs économiques

Réemploi / réparation

- Lutte contre le gaspillage non alimentaire
- Création et modernisation de structure de réemploi/réparation (recyclerie)

Plastiques

Plasturgistes, chaînes de conditionnement, établissements recevant du public, opérateurs du traitement de déchets

- Incorporation de MPR
- **Réemploi/substitution d'emballages**
- Améliorer le flux sur la voie publique
- Modernisation des centres de tri et des installations de recyclage

Biodéchets

Petits producteurs de déchets et opérateurs du traitement de déchets

- Tri des biodéchets alimentaires des professionnels non obligés
- Valorisation des biodéchets par compostage

Centres de tri / déchèteries professionnelles

Création et modernisation de :

- Déchèterie professionnelle
- **Centre de tri des déchets d'activités économiques**
- Centre de tri d'emballages ménagers et de papiers graphiques

Combustible solide de récupération (CSR)

Producteurs d'énergie

- Production d'énergie (chaleur) à partir de CSR en substitution d'énergie fossile
- Centre de préparation de CSR

Sans oublier les dispositifs habituels :

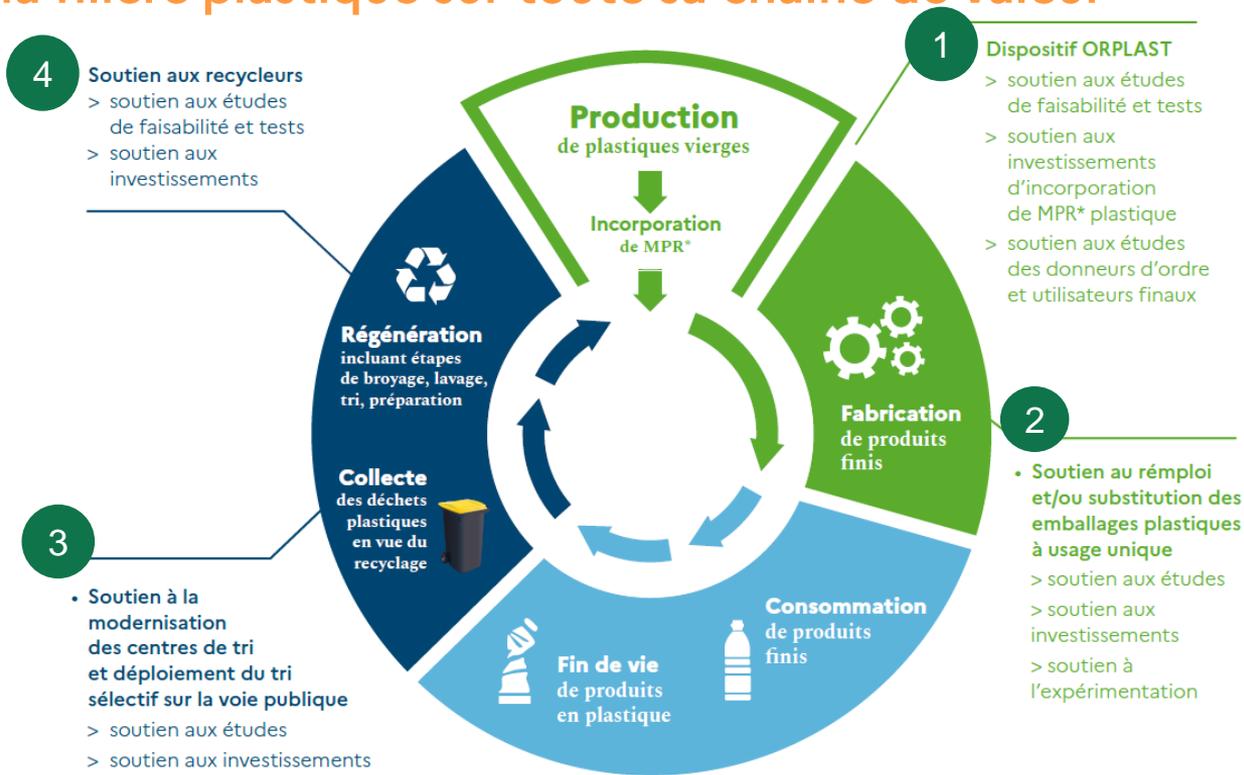
Optimisation de flux en entreprises (Diag EcoFlux BPI – Accompagnements CMA – CCI)

Incorporation de matières premières issues du recyclage (étude + investissement)

Projet d'économie de la fonctionnalité (étude préalable)

Appel à projets FILIDÉCHETS

Soutiens à la filière plastique sur toute sa chaîne de valeur



* MPR = Matière Première Recyclée

Eco-conception dans les entreprises (FR 35 M€)

Cible et objectif

Favoriser et accélérer la production durable et la mise sur le marché de **produits, biens, services éco-conçus** à haute performance environnementale, dans **toutes les tailles d'entreprises et surtout les PME.**

Le **pack « Eco-conception » est composé de 4 types d'aides financières exceptionnelles** pour financer leurs démarches dans le cadre du Plan de Relance.

AAP PERFECTO

Aides aux projets de Recherche et Développement (R&D)
AAP National



TREMPLIN PME

Aides via le dispositif Tremplin PME aux :
Pré-diagnostics éco-conception
Certification environnementale
« Affichage environnemental »
« Ecolabel européen »

Etudes & investissements

Tous secteurs : aides aux diagnostics éco-conception, aux études de mise en œuvre d'une démarche d'éco-conception et aux investissements associés

+ initiatives sectorielles :
Alimentaire « GREEN GO »
Numérique « ECONUM »
Mode durable « MDR »

Domaine Plasturgie

Aide aux études d'éco-conception :
financement à 100% pour les lauréats ORPLAST, dans le cadre d'un marché ADEME



Vision d'ensemble : Grandes Entreprises

PROJET(S) DE RÉDUCTION DES GAZ À EFFET DE SERRE D'UN SITE DE PRODUCTION

AAP DECAR IND

1^{ère} clôture : 17 mai 2021
2^{ème} clôture : 14 octobre 2021



Investissement > 3 M€

Projet(s) d'économies d'énergies,
d'électrification, d'usage matière

Aide à l'invest (30 % surcoût)

Appel à Projet National (ADEME)



GUICHET ASP

Ouvert jusqu'au 31 déc 2022



Investissement < 3 M€

Matériel de récupération de chaleur, suivi
de performance, électrification

Aide à l'achat (jusqu'à 30 % du prix)

Liste matériel éligible (ASP)



PROJET(S) DE REMPLACEMENT DE CHALEUR FOSSILE PAR CHALEUR BAS CARBONE

AAP BCIAT

Combustion Biomasse

1^{ère} clôture : 17 mai 2021
2^{ème} clôture : 14 octobre 2021



Équipement > 12 GWh / an

Aide à l'invest (45 % du surcoût)
+ surcoût combustible 15 ans

Appel à Projet National (ADEME)



AAP EnergieCSR

Clôture : 14 octobre 2021



Aide à l'invest (45 % du surcoût)
+ surcoût combustible 15 ans

Appel à Projet National (ADEME)



SANS OUBLIER LES
DISPOSITIFS
HABITUELS :

Fond Chaleur ADEME

- Biomasse (projets entre 1,2 et 12 GWh/an)
- Récupération chaleur fatale
- Raccordement à un réseau de chaleur
- Solaire thermique

Dispositifs des CEE

- Récup chaleur et/ou optimisation compresseur
- Récup chaleur et/ou optimisation groupe froid
- Installation de variateur de vitesse
- LED, presse à injection électrique...

Vision d'ensemble : Petites et Moyennes Entreprises

PROJET(S) DE RÉDUCTION DES GAZ À EFFET DE SERRE D'UN SITE DE PRODUCTION



GUICHET ASP

Ouvert jusqu'au 31 déc 2022

Investissement < 3 M€

Matériel de récupération de chaleur, suivi de performance, électrification

Aide à l'achat (jusqu'à 30 % du prix)

Liste matériel éligible (ASP)



TREMLIN

pour la transition écologique

Ouvert jusqu'à épuisement fond

Bilan GES, mobilité bas-carbone, isolation et EnR pour local industriel

Forfait d'aide unitaire par action,
5 k€ min et 200 k€ maximum

Liste action éligible (ADEME)



CRÉDIT D'IMPÔT

pour la rénovation énergétique

Dépenses engagées entre le 01/10/2020 et le 31/12/2021

Bâtiment à usage tertiaire : bureaux, commerce, entrepôt

Aide aux dépenses (30%)
25 k€ max par entreprise

Liste de travaux éligibles (Service des Impôts)



INNOVATION VERTE



Aides à l'écoconception

Soutien aux projets d'écoconception

PRÊT SANS GARANTIE

Prêt vert ADEME - BPI

bpi france



Financement de projets écologiques

Prêt Economies d'Énergies (BPI)

bpi france

Financement projets éligibles aux CEE

SANS OUBLIER LES DISPOSITIFS HABITUELS :

Fond Chaleur ADEME

- Biomasse (projets entre 1,2 et 12 GWh/an)
- Récupération chaleur fatale
- Raccordement à un réseau de chaleur
- Solaire thermique

Dispositifs des CEE

- Récup chaleur et/ou optimisation compresseur
- Récup chaleur et/ou optimisation groupe froid
- Installation de variateur de vitesse
- LED, presse à injection électrique...

Où trouver les aides ADEME ?

Une adresse pour s'informer sur les dispositifs,
accéder aux appels à projets, déposer vos projets :



Plateforme AGIR :

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/>

Tremplin

